



Procès Verbal de la séance

du Conseil Municipal

Jeudi 19 Décembre 2019

L'an deux mil dix-neuf, le 19 décembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal convoqué le 13 décembre 2019 s'est réuni à la Mairie, dans la salle de ses séances.

La présidence du Conseil Municipal est assurée par Monsieur Dominique BAERT, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 43

	PRESENTS	ABSENTS EXCUSES	PROCURATION A	ABSENTS
M. Dominique BAERT, Maire	X			
M. Henri GADAUT	X			
Mme Marie-Christine RINGOTTE	X			
Mme Anne DUQUESNOIS	X			
M. Kamel KHITER		X	Sans procuration	
M. Karl MONRABAL	X			
Mme Myriam DE SMEDT	X			
Mme Danielle CUCHERE	X			
M. Georges PRPIC	X			
M. Daniel LEFEVRE	X			
Mme Michèle COQUELLE	X			
Mme Juliette KERAUDY		X	Mme CHANTRIE	
M. Jean VANDOORNE		X	M LEMAY	
M. Robert BEDART	X			
Mme Martine LEBLANC	X			
M. Henri CALONNE	X			
Mme Annie CHANTRIE	X			
M. Brice WETE-MATOUBA	X			
Mme Lina DJAFER-CHERIF	X			
M. Guy-Noël LEMAY	X			
M. Tarik MEKKI, Secrétaire de séance	X			
Mme Zohra REIFFERS	X			
Mme Sylvie ZAIDI	X			
Mme Palma BONTE	X			
Mme Myriam LESTIENNE		X	M LEFEVRE	
M. Michel DEBAETS	X			
M. Jacques DELFOSSE	X			
M. Gilbert CHARLES	X			
Mme Laurence SUEUR		X	Mme COQUELLE	
Mme Catherine OSSON	X			
Mme Eugénie LECLUSE		X	Mme CUCHERE	
M. Patrick ROUSSEAU	X			
Mme Denise RAEPSAET	X			
Mme Patricia DAVID	X			
M. Roger ACKERMANN				X
Mme Marie-Chantal BLAIN	X			
Mme Yolande VANGERMEERSCH	X			
Mme Virginie VERHELLE	X			
Mme Danielle ACQUART	X			
M Bernard DE KETEL		X	Mme BLAIN	
Mme Sandrine DEBLOCK	X			
M. Domenico PULEO	X			
M. Thierry DUEL	X jusque 18h45			

Je demande à Monsieur le Directeur Général des Services de procéder à l'appel nominal.

Il y a lieu de procéder à la désignation du secrétaire. Je vous propose au bénéfice de l'âge Monsieur Tarik MEKKI.

Y-a-t-il une objection ? Monsieur Tarik MEKKI est donc désigné secrétaire.

Il y a lieu de valider le procès-verbal de la séance du 13 novembre 2019. Je n'ai pas été saisi d'observations. Y en a-t-il ?

Procès-verbal de la séance du 13 novembre 2019: Adopté à l'unanimité

Avant d'ouvrir cette séance, je dois vous proposer de souhaiter, collectivement, un bon anniversaire à celui qui a accepté de passer sa soirée d'anniversaire avec nous, j'ai nommé Monsieur Brice WETE-MATOUBA.

Bon anniversaire Cher Collègue !

Applaudissements

COMMUNICATIONS (4)

1. DELIBERATIONS METROPOLITAINES (5)

Le dernier Conseil de la MEL avait tellement de sujets d'importance à son ordre du jour qu'il s'est dédoublé en deux séances les 12 et 13 décembre. Parmi ces deux réunions, plusieurs méritent d'être portées à la connaissance de notre Conseil municipal.

- **C 0789** : La délibération fixe les participations financières de la MEL, dans le cadre de ses compétences, qui figureront dans la Convention métropolitaine de renouvellement urbain pour laquelle la MEL et ses partenaires (dont notre ville pour le dossier watrelosien, évidemment) s'engagent à intervenir durablement sur 9 quartiers prioritaires de la géographie de la Politique de la Ville. Le volet watrelosien nous l'avons aussi, Chers Collègues, à l'ordre du jour du présent Conseil municipal.
- **C 807** : Précisément, pour décliner opérationnellement le Programme de Renouvellement Urbain du quartier des Villas, cette délibération veille à valider le protocole d'échange foncier de la MEL avec la ville de Watrelos et Vilogia.
- **C 0820** : Il s'agit d'approuver la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, dit PLU2, engagée par le Conseil métropolitain du 13 février 2015.
- **C 0981** : Cette délibération révisé le prix de cession par la MEL de l'immeuble 84, rue Stéphenson au profit de la SA du Grand Hainaut pour la réalisation d'un logement social en PLAI.
- **C 0987** : Par cette délibération est relevé à 35 167 626 € le marché d'exploitation de la station d'épuration du Grimonpont. Elle prend acte d'une augmentation de 403 750 euros liée à la prise en charge de pannes récurrentes de 3 des 6 clarificateurs que possède la station.

2. DEVENIR DES BATIMENTS PARTENORD BECK/AVELIN

Pour informer notre Conseil, j'ai saisi le Président de Partenord Max-André Pick, du devenir effectif du projet de déconstruction/réhabilitation des bâtiments du Beck/Avelin, suite à l'annonce faite par M. Pick ici-même en mairie de Watrelos lors d'une rencontre avec la presse le 20 juin dernier. Celui-ci m'a transmis récemment une information officielle émanant du Directeur du Développement de Partenord, lequel précise les modalités de dévolution des marchés qui je le rappelle concernent

l'opération de démolition des 30 logements (entrées E, F et G), la construction de 34 logements locatifs et 10 logements PSLA et la réhabilitation de 45 logements.

Ainsi, Partenord m'informe que :

« Une procédure classique est lancée pour la démolition, le maître d'œuvre a été désigné. Le Dossier d'Intention de Démolir sera déposé début 2020 ainsi que le permis de démolir. Préalablement, une convention sera signée entre la MEL, la ville, la DDTM et Partenord précisant les modalités de reconstitution de l'offre démolie.

Une réunion sera programmée courant décembre avec l'ensemble des partenaires sur ce sujet.

L'ordre de service des travaux de démolition pourra être délivré en juin 2020 dès lors que les locataires restants ne s'opposent pas à leur déménagement. 3 propositions de relogement correspondant à leur besoin et leur capacité financière leur seront soumises.

L'opération de construction et de réhabilitation sera lancée dans le cadre d'un marché de conception/réalisation.

L'Assistant Maîtrise d'ouvrage est désigné ainsi que le Bureau d'Etudes qui réalisera le diagnostic technique des 45 logements qui permettra de définir précisément le programme de travaux de la réhabilitation.

Le planning prévisionnel est donc le suivant :

- Jury de classement des offres en présence d'un représentant de la mairie : septembre 2020
- Ordre de service des études opérationnelles et dépôt des autorisations d'urbanisme : octobre 2020
- Ordre de service travaux : septembre 2021. »

3. TRAVAUX D'ETE REALISES DANS LES LYCEES EMILE ZOLA ET ALAIN SAVARY

Mes Chers Collègues, je vous informe que par courrier du 12 novembre 2019, le Président de la Région des Hauts de France, Xavier Bertrand, me souligne que pour favoriser la réussite des jeunes dans notre Région, la Région poursuit ses efforts d'amélioration du cadre de vie de ses lycées. Si 478 millions d'euros ont été investis dans les 262 établissements scolaires depuis 2016, Xavier Bertrand m'informe qu'à Wattrelos, des travaux ont été réalisés cet été pour un coût total de 243 800,66 € TTC dans deux établissements :

- au Lycée Emile Zola avec la réfection de la toiture du bâtiment des logements de fonction ;
- au Lycée Alain Savary pour des travaux de peinture des murs et des portes des salles des professeurs, de câblage informatique et électrique, de rénovation de châssis, et de pose d'une protection collective en toiture.

4. DEMISSION

Voilà pour les 3 premières communications, j'en rajoute une autre pour vous informer, même si c'est en fin de mandat, sur les procédures relatives à la démission d'un Adjoint.

En application de l'article L 2122-15 du code général des collectivités territoriales, un Adjoint qui souhaite démissionner de son mandat doit adresser sa démission au Préfet. Celle-ci est définitive à partir de son acceptation par le Préfet ou, à défaut de cette acceptation, un mois après un nouvel envoi de la démission constatée par lettre recommandée.

Le Préfet adresse par suite au Maire l'arrêté préfectoral et un courrier signifiant cette démission. Il me revient en effet, en fin de processus de notifier cet arrêté à l'intéressé.

Or, pour l'heure, et bien que comme vous, mes Chers Collègues, j'ai eu la surprise d'apprendre, par voie de presse le 29 octobre, que notre collègue, Monsieur Kamel KHITER, démissionnait de ses fonctions d'adjoint, depuis lors je n'ai rien reçu du Préfet, et ce dernier, interrogé, encore aujourd'hui, n'a rien réceptionné non plus de la part de Monsieur KHITER.

Je n'ose penser que celui-ci ignore les règles de droit, ce qui serait en soi surprenant de la part d'un fonctionnaire territorial de direction ! J'observe donc qu'il a toujours la qualité juridique d'un adjoint au Maire. Phobie administrative ou oubli, évidemment involontaire, je l'ignore mais en ce dernier conseil municipal du mandat je me devais, Chers Collègues, de vous informer de cette situation particulière.

Je soumetts à l'Assemblée l'organisation suivante des débats sur les projets de délibérations concertée avec les Présidents de Groupes :

- 1 intervention du groupe « Les Républicains » sur le rapport n° 1
- Quelques explications de vote du groupe « Wattrelos Bleu Marine »
- 9 interventions du groupe « Avec vous Wattrelos ouvertement à gauche » sur les rapports n° 1-3-5-9-11-16-18-20-21

Monsieur DUEL

Je peux faire une déclaration, à l'instant ?

Monsieur le Maire

Sur cet ordre du jour ? Si c'est sur ce point, je vous passe la parole.

Monsieur DUEL

Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter pour votre nomination en tant que Conseiller Maître en service extraordinaire à la Cour des comptes...

Monsieur le Maire

En service extraordinaire ! Etant moi-même extraordinaire ...

Monsieur DUEL

C'est une information que j'ai vue...

Monsieur le Maire

Je vous en remercie.

Monsieur DUEL

On notera, par cette nomination, votre inclination extraordinaire pour le cumul des mandats.

Nous avons proposé un vœu dénonçant le projet de retraite par points voulu par le gouvernement, celui-ci n'a pas été jugé recevable. En ce moment, à la bourse du travail de Lille, se tient une assemblée interprofessionnelle contre ce projet. Ma place est avec ceux qui luttent pour une retraite digne et solidaire plutôt qu'avec ceux qui soutiennent une réforme régressive et injuste.

Je vous souhaite une bonne soirée.

Sortie de Monsieur DUEL à 18h45

Monsieur le Maire

Ça s'appelle une retraite prématurée. C'est plutôt la retraite de Russie que la retraite de la sécurité sociale ! Mes chers collègues vous avez perdu 9 interventions sur le déroulement du conseil.

Madame DEBLOCK

On pourra rentrer de bonne heure !

Monsieur le Maire

C'est une conséquence collatérale, Madame !
Je ne sais même pas si je vais oser présenter le budget !

Y a-t-il d'autres demandes d'intervention ?

Que ceux qui sont **POUR** lèvent la main

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Appel de l'ordre du jour

Les rapports présentés ont été soumis à l'examen des Commissions Finances/ Administration Générale et Travaux.

Rapports n° 1 et 2 : Monsieur le Maire

Rapporteur : Monsieur le Maire

La balance en unité d'analyse du Budget Primitif a été corrigée, suite à des petites « coquilles » (erreur d'un euro et inversion de chiffres). Le document modifié est sur vos tables après avoir été envoyé aux Présidents de Groupes. Je tiens à préciser que ces sommes ne concernent que l'année 2019 pour le comparatif. Elles n'impactent en rien le budget 2020.

Présentation du Budget Primitif

Pour vous exposer les grandes orientations générales de ce budget 2020, je vous propose une présentation numérique et je vous présenterai, en même temps, évidemment la délibération n° 2, relative au vote des taux de la fiscalité locale.

PRESENTATION NUMERIQUE

BUDGET PRIMITIF
2020
VILLE DE WATTRELOS



LE BUDGET 2020 :

1. Ses éléments de contexte fondamentaux :

- Une **stratégie financière** municipale réaffirmée :
 - maîtrise poursuivie des dépenses
 - pour obtenir un autofinancement durablement positif
 - mise en œuvre de politiques pour élargir durablement les recettes fiscales propres de la commune (économie, logements)
 - désendettement progressif
 - réalisme dans le choix, le calendrier et le financement des investissements
- **Contexte économique** : sur fond de ralentissement mondial, une économie française qui pour l'heure tient bon (+ 1,3 % de croissance, confirmée pour 2019)
- **Contexte législatif** :
 - stabilité des dotations aux communes
 - poursuite de l'augmentation de la péréquation (DSU + 90 M€) pour les communes les plus pauvres
 - disparition « définitive » de la taxe d'habitation à partir de 2020 (pour 93 % des watrelosiens) et en 2023 (pour tous)
- **Côté recettes** pour la ville, comme en 2018 une légère progression de nos recettes (+ 1,0 %) en 2020. Le « choc » de la démolition des bâtiments historiques de La Redoute de 2019 est absorbé... en attendant l'incidence favorable sur nos recettes des nouveaux projets (économiques et d'habitat) en cours sur la commune (Martinoire, Lainière, Centre-Ville).



Un Budget 2020 prudent et d'équilibre durable, avec en toile de fond, une consolidation en profondeur des comptes de la ville.

2. Un Budget 2020 qui s'adosse à une exécution budgétaire 2019 à nouveau positive : les efforts faits paient durablement, et la situation financière de la ville est sérieusement consolidée sur ce mandat

A. L'exécution 2019 est à nouveau positive, et même meilleure que lors de la présentation du ROB 2020

- Alors que le BP 2019 s'équilibrait (en fonctionnement) en dépenses et en recettes à 52,34 M€ avec en virement (résultat prévisionnel) de 1,9 M€, le résultat final est meilleur que prévu

En effet	Recettes	BP	52,34 M€	→	CA	52,86 M€		+ 0,52 M€
	<u>Dépenses</u>	BP	<u>50,44 M€</u>	→	CA	50,73 M€	(-)	<u>+ 0,29 M€</u>
	Excédent prévu		1.90 M€		Exécution :			+ 0,23 M€

Excédent Final 2019 : + 2,13 M€

- Cet excédent 2019 s'ajoute à l'excédent cumulé de fin 2018 (4,79 M€) pour donner :

Excédent Final cumulé fin 2019 : + 6,93 M€

- Il permet ainsi d'alimenter :

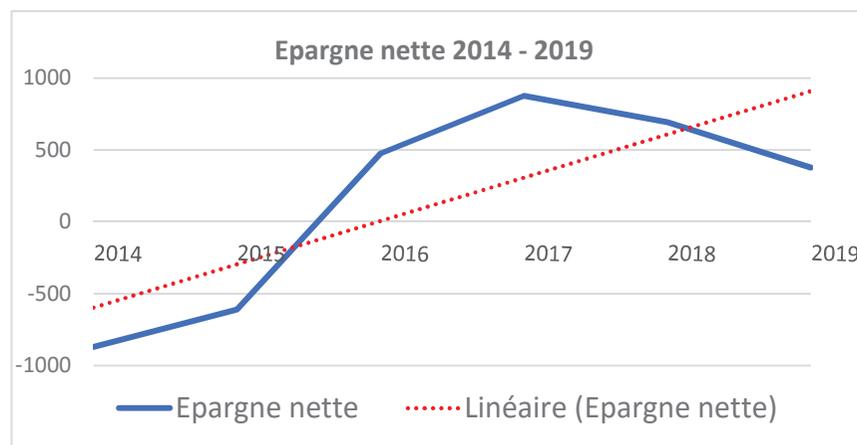
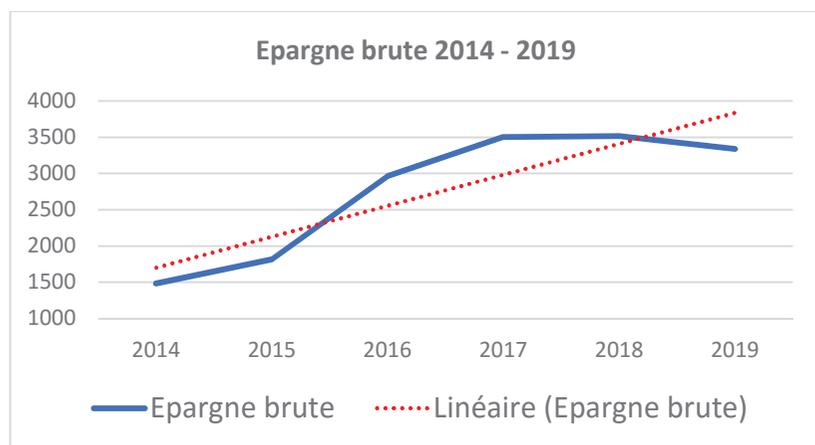
- une épargne brute (après paiement des charges d'intérêt) de 3,34 M€ ; elle est voisine ou supérieure à 3 M€ depuis 2016
- une épargne nette positive (après paiement du capital de la dette) de + 376 k€ : elle est redevenue durablement positive depuis 2016

- L'excédent de 2019 confirme le bon équilibre des comptes de la ville, équilibre qui n'a pas cessé de se conforter sur le mandat

(en M€)	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	<u>2018</u>	<u>2019</u>
Excédent fonct.	-0,42	0,56	1,74	0,22	2,18	2,13
Excédent cumulé	1,16	1,72	3,46	3,67	5,57	6,93

- Ce qui atteste de la solidité durable des comptes, c'est leur capacité à dégager une épargne positive, brute et surtout nette.

Les courbes d'évolution de l'une et de l'autre attestent de cette consolidation



L'épargne brute est voisine et surtout supérieure à 3 M€ depuis 2016

Accidentellement négative en début de mandat l'épargne nette est redevenue clairement positive depuis 2016

Malgré les « chocs » subis par nos comptes (baisse des dotations Etat, Redoute), c'est bien **une amélioration en profondeur de la situation financière de la ville qui a eu lieu depuis 2014**

3. Comment synthétiser le Budget 2020 ? Il respecte les engagements du ROB

A. La toile de fond : les engagements du ROB

- Amélioration des recettes réparties en 3 parties
 - Augmentation de l'autofinancement
 - Baisse de la fiscalité (Taxe Foncière)
 - Dépenses supplémentaires
- Amélioration de l'épargne → Poursuite de la baisse du stock de dettes

B. La carte d'identité du Budget 2020

- Des recettes améliorées (de BP 2019 à BP 2020) de 50,53 M€ à 51,03 M€,
soit + 0,5 M€ (+ 1,0 %)

- Un supplément de recettes qui se répartit

+ 150 k€ pour l'Autofinancement
- 100 K€ pour la baisse de - 0,8 % de la taxe foncière
+ 250 k€ pour une augmentation des dépenses
(6^{ème} semaine ALSH, sécurité, personnel)

- Un excédent cumulé fin 2019 qui améliore l'épargne, et donc un meilleur autofinancement
→ baisse de l'endettement

Nouveaux emprunts 2020 :

+ 2,80 M€

Remboursements emprunts 2020

3,17 M€

Baisse dette

- 0,37 M€ →

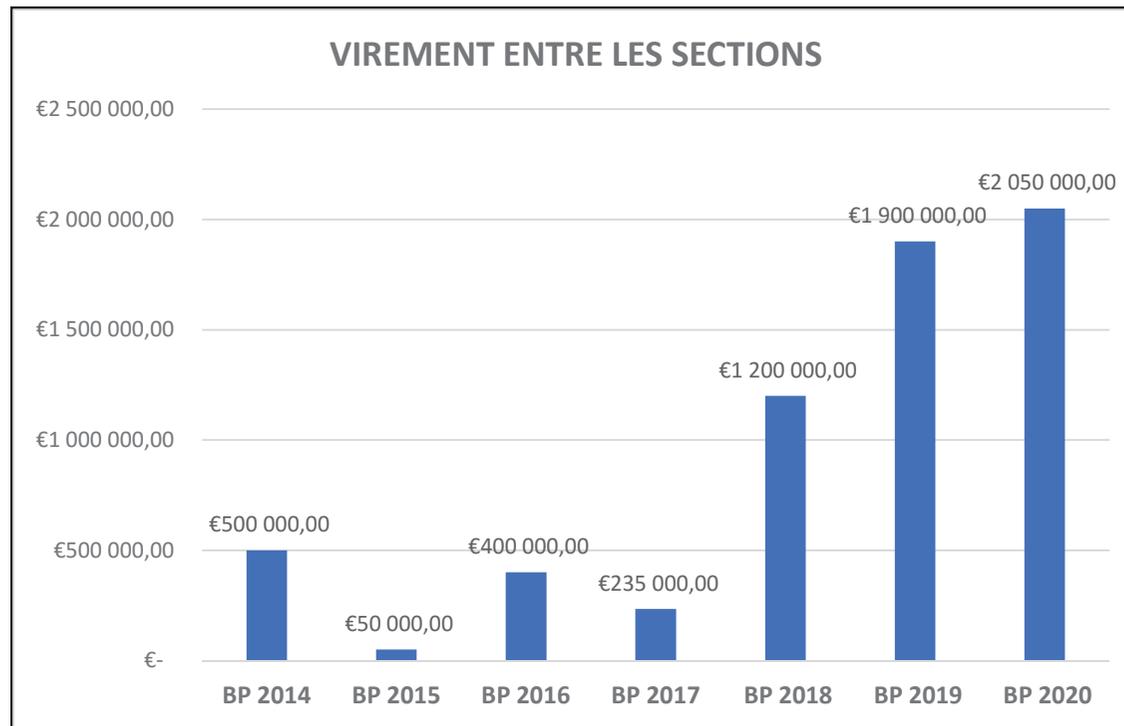
Dette fin 2020 : 55,8 M€

au lieu de 56,2 M€ fin 2019

57,8 M€ fin 2014

4. Un Budget 2020 en hausse, pour le fonctionnement des services et pour l'investissement, et qui tient ses promesses

A. Un budget 2020, qui améliore encore l'Autofinancement, pour poursuivre la consolidation de l'équilibre des comptes et conforter l'autonomie financière de la ville



A 2,05 M€ le virement de la section de fonctionnement est le plus élevé du mandat (plus de 4 fois celui de 2014 !)

C'est-à-dire que l'épargne « a priori », fixée lors de la préparation du BP, est à un niveau jamais atteint depuis plus de 20 ans : c'est un signe de **la consolidation en profondeur des comptes de la ville**

B. Un budget 2020, qui baisse les impôts

➤ Bien sûr, **les impôts locaux ont baissé ces dernières années ou baissent encore en 2020** en raison des décisions :

- de l'Etat : baisse de la taxe d'habitation depuis 2018, 65 % en 2019 et disparition en 2020 (pour 93 % des wattrelosiens)

- de la MEL : baisse de 20 % du taux de TEOM (de 16,88 % en 2018 à 13,39 %) en 2019. Le Conseil de la MEL du 14 décembre 2019 a maintenu le taux de 13,39 %.

➤ En dépit des pertes de recettes qu'elle a subies sur cette période, **Wattrelos a réussi à ne pas augmenter ses taux locaux depuis 10 ans**

➤ Aujourd'hui, **le contexte de préparation du Budget 2020 est plus favorable**, et propice à un « geste » fiscal, car :

● La situation financière de la ville s'est confortée en profondeur :

- hausse des recettes (en 2020, comme en 2018)

- le plus haut niveau d'excédent cumulé de fonctionnement depuis 10 ans

- la dette la plus basse depuis 10 ans

● Le cadre législatif a changé : la Taxe Foncière va devenir le seul impôt perçu par la commune

● La ville développe des investissements importants pour son avenir (développement économique, logements supplémentaires), et veut conforter son attractivité

D'où Budget 2020  **baisse du taux de taxe foncière de 49,91 % en 2019  49,50 % en 2020 : - 0,8 % (- 0,41 point)**

Cet effort fiscal d'aujourd'hui est un investissement pour nos recettes fiscales de demain

C. Un budget 2020, dont les dépenses progressent un peu plus que l'inflation, desserrant un peu le fonctionnement, et poursuivant les efforts d'investissement

(k€)	BP 2019	BP 2020	Evolution
Fonctionnement	52 343 k€	52 976 k€	+ 1,2 %
Investissement	7 687 k€	7 782 k€	+ 1,2 %
Total	60 031 k€	60 758 k€	+ 1,2 %

1) les recettes s'améliorent, comme précisé lors du D.O.B

(k€)	BP 2019	BP 2020	
Recettes réelles dont :	52 343	52 976	
<i>Produit des services</i>	2 642	2 629	- 0,5 %
<i>Produits fiscaux</i>	28 982	29 341	+ 1,2 % *
<i>Dotations</i>	19 959	20 207	+ 1,2 %

* dont revalorisation valeurs locatives + 0,9 % pour la TH et + 1,0 % pour la TF

2) Comme annoncé, les dépenses de fonctionnement se desserrent un peu

Les dépenses globales passent de 50,43 M€ à 50,93 M€ de BP 2019 à BP 2020, soit + 1,0 % (ce qui est le niveau de l'inflation)  croissance nominale, mais pas en valeur.

Parmi ces dépenses :

- les dépenses de personnel se desserrent, comme annoncé, passant de BP à BP de 34,32 M€ en 2019 à 34,49 M€ en 2020 (elles représentent 67,7 % des dépenses totales), tout en demeurant très en deçà du BP 2018 (34,94 M€).
- les charges d'intérêt, en revanche, vu le niveau déjà très bas des taux d'intérêt, ne diminuent plus guère (1,79 M€, comme au BP 2019)
- les subventions aux associations sont stables : 4,17 M€ (au lieu de 4,15 M€)

Parmi les dépenses de fonctionnement, **les principales caractéristiques du Budget 2020** sont :

- réouverture d'une 6^{ème} semaine d'ALSH cet été (coût net : + 70 k€)
- augmentation des subventions aux 2 acteurs sociaux majeurs que sont Acti'Jeunes (+ 10 k€) et les Centres sociaux (+ 10 k€)
- charges supplémentaires liées à l'accès aux piscines (Baudelaire et Thalassa) pour les enfants des écoles (transports et entrées : + 30 K€)
- renforcement des dispositifs de sécurisation (parc, week-ends, manifestations publiques) + 50 %
- augmentation des dépenses de personnel (qui seront abondées au BS) pour les besoins supplémentaires (police, propreté)

B. Adapté à nos capacités financières, la section d'investissement poursuit sa dynamique en 2020

a) Les chantiers « incontournables » connus

- Les travaux d'accessibilité, avec un programme qui se poursuit pour les écoles (Condorcet, Lavoisier, Jean Zay) soit 250 k€ (avec 50 k€ de subvention DSIL)
- La modernisation de l'éclairage public (40 k€), porteur d'économies d'énergie
- Les travaux pour le dédoublement des classes (70 k€) : après le dédoublement (CP et CE1) en REP en primaire, pour la rentrée 2020 ce sont les maternelles qui sont concernées (grande section)
- La participation annuelle aux travaux de la ZAC Centre ville (280 k€)
- La modernisation informatique, pour le développement de la E-administration (30 k€)
- L'achat de véhicules pour les services (160 k€, avec notamment l'achat de deux nettoyeuses à pulsion d'eau)
- La poursuite de l'extension programmée du réseau de vidéoprotection (200 k€, dont une subvention MEL pour 100 k€)

b) L'entretien du patrimoine :

- La toiture de la Salle des jeux de tradition, 2^{ème} phase : 80 k€
- Réfection des allées du Parc (60 k€) et au Cimetière du Centre (40 k€)

c) Les investissements structurants

- L'engagement de la 2^{ème} phase de la salle de spectacles, intégrée au projet Centre Ville, au dernier trimestre de l'année : 1 M€ inscrit (subventions de 250 k€ du Département et de la MEL)
- La remise en état de la Salle de sports Jean Zay sera inscrite au BS de juin 2020 (500 k€)

● Ce Budget 2020 tient les promesses du ROB :

- il améliore l'autofinancement préalable
- il baisse le taux de taxe foncière
- il desserre les dépenses pour satisfaire les besoins essentiels

(6^{ème} semaine de Centres aérés, accès piscines, sécurité accrue, amélioration des moyens humains pour la police et la propreté)

● Ce Budget 2020 est prudent : certes les recettes progressent, mais pas question de dilapider cet acquis (renforcer l'autofinancement, baisser la fiscalité sont des investissements financiers majeurs ; et l'augmentation des dépenses reste contenue)

● Ce Budget 2020 est en équilibre durable

- il s'intègre dans une stratégie financière vertueuse
- il est le Budget d'un mandat qui aura consolidé en profondeur la structure financière des comptes de la ville, établissant un équilibre plus solide entre dépenses et recettes
- il est un Budget qui engage la construction d'un « Budget climatique » pour que les choix politiques et stratégiques de Wattrelos s'intègrent mieux dans une dimension de développement durable.

J'ai été saisi d'une demande d'intervention de Mme DEBLOCK.

Madame DEBLOCK

Monsieur le Maire Félicitation.

Mes chers Collègues,

Je n'interviendrai pas ce soir sur les délibérations proposées.

Tout d'abord sur le budget primitif qui est le reflet du 13 novembre, je réitère mon intervention passée.

Ce soir, j'aimerais pour notre ultime conseil, vous faire part de notre ressenti.

Tout d'abord, 2008. Eh oui je suis à ma douzième année de bénévolat au sein de ce conseil en tant que conseillère de DROITE et porte-parole locale de mon parti.

2008 donc, merci à Marc Florin qui abandonne au bout de 3 mois me laissant le bébé et l'eau du bain.

Je n'avais pas l'âme d'une politique, je découvrais les coulisses d'une ville, parfois humiliée, bafouée malmenée, insultée en plein conseil par votre Adjoint parce que je soutenais le Président Nicolas Sarkozy, mais j'ai tenu bon et j'ai commencé à me faire connaître.

Ma passion pour les êtres humains va très vite prendre le dessus, j'aime les gens, et commence à les aider dans des dossiers pour eux insurmontables.

Il faut se battre au sein de ce Conseil Municipal, il faut parfois lever le ton, pour se faire entendre, il faut ruser pour comprendre et apprendre.

Il aurait fallu manger dans votre main pour réussir, mais nous ne savons pas faire, contrairement à ce que certains laissent entendre, nous, nous sommes droits dans nos bottes. Nous aurions préféré travailler main dans la main au nom de la République !

2014. Vous avez diabolisé ma campagne électorale, vous vous êtes trompé de cible et avez favorablement fait monter le Front National malgré tout. Je le déplore.

Le Mac Donald vous faisait rire sur mon programme électoral et pourtant l'idée vous a séduite puisque nos jeunes Wattrelosiens ont finalement l'opportunité eux aussi d'avoir un fast food.

Je proposais également des murs de fresques, de tags contrôlés, cela vous faisait rire, vous l'avez fait.

Je faisais allusion au Tram et au Métro, vous reprenez enfin le dossier 20 ans après

A force de dénoncer les insalubrités, la ville est un peu plus propre, et pour cela, pour les efforts des agents municipaux, je vous félicite.

Quelle satisfaction que le mandat législatif ne soit pas tombé aux mains de l'extrême et soit resté pur Wattrelosien.

Quelle déception d'avoir sacrifié la piscine au profit d'une salle de spectacle et de nouvelles constructions. L'avenir vous prouvera que j'avais raison et vous tort de draguer de nouveaux habitants au lieu de bichonner les gens qui croient encore en vous.

Nos plus belles satisfactions. Tout d'abord ma large contribution à l'établissement du règlement intérieur du conseil municipal, l'aire de jeux Wonder Augustine où vous ne nous avez volontairement pas invités, d'ailleurs de nombreuses invitations ne nous ont pas été faites, bon sang de quoi aviez-vous peur ?

La rue Simone Veil, la rue Arnaud Beltrame Vous m'avez promis de m'inviter à l'inauguration, tenez votre promesse pour une fois car moi je n'oublie RIEN.

A bas la discrimination grâce à la rue Felix EBOUE et l'exclusion par la rue Abbé Pierre.

Quelle fulgurante progression de notre Police Municipale, dont personnellement en 2008 j'avais Honte ! Aujourd'hui ils tiennent la route les gars et l'arrivée de notre ami à quatre pattes est un magnifique aboutissement !

Pour finir, je remercie les Wattrelosiens qui nous ont accompagnés, certaines associations qui nous ont fait confiance et nous ont mis à contribution, nous avons été une opposition constructive et vous n'en disconviendrez pas j'en suis certaine !

Mes chers collègues, quelle avancée. J'ai d'abord dû presque me cacher derrière les rideaux lors de manifestations, puis certains ont osé peu à peu nous saluer, puis nous parler. Oui nous avons rencontré de belles personnes.

De suite je pense à Bernard VAN MARCKE, Alain FAUGARET, mais nous voulons également remercier Martine LEBLANC pour son empathie, Michele COQUELLE pour sa sympathie, Zohra REIFFERS pour son éternel respect, Sylvie ZAIDI pour sa délicatesse et Guy Noël LEMAY pour sa bonne humeur.

Je pense bien que ce mandat futur se fera sans nous, mais je ne dis pas définitivement au revoir à un mandat municipal.

Ce mandat est pour moi le mandat catastrophe du point de vue humain. Je n'ai jamais vu de telles valse de chaises, de romans, de retournements de vestes.

Au fond ce mandat m'a écoeurée profondément.

Bref, vous comprendrez bien que nous votons CONTRE votre Budget !

Petit conseil aux voisins à ma gauche qui m'ont rendu folle plus d'une fois ! On ne vote pas le budget de la majorité quand on est en opposition ! Un, deux, trois, on se regarde et on lève le bras tous ensemble même si Marie Chantal n'est pas là.

Merci mes chers collègues, merci Monsieur le Maire, merci aux employés présents que je n'ai pas le droit de citer mais qui ont toujours été à la hauteur du respect et de la démocratie.

Passez tous de bonnes fêtes de fin d'année !

Monsieur le Maire

Echanges d'amabilités ce soir !

Madame, cette déclaration vous honore et me touche.

J'ai un jour décidé de m'engager en politique parce que je croyais à l'homme, à la femme, à l'être humain, à sa capacité de bouger les choses et de faire en sorte que plutôt que d'être face à un monde en simple spectateur, on pouvait être acteur !

J'ai découvert, ensuite, en grandissant si je puis dire, qu'il y a des valeurs différentes, des principes différents et que c'est la richesse de la démocratie que de les faire coexister.

Malheureusement des forces nouvelles sont apparues qui rendent notre démocratie malade, tant d'un côté que de l'autre. Des excès tant d'un côté que de l'autre ont pu se produire et il y a eu, parfois, des tensions regrettables.

Je ne veux pas croire dans votre déclaration quelque testament politique que ce soit. Ce n'est ni le lieu, ni l'endroit et je ne veux pas vous croire pessimiste.

Vous avez vos valeurs et je les ai toujours respectées. Bien sûr, les débats démocratiques nous ont amenés, de temps à autre, à nous confronter. Parfois, un peu mal, des deux côtés. Vous en avez souvenir, moi aussi !

Mais ce que je vous reconnais volontiers ainsi qu'à votre époux, ce sont des valeurs démocratiques droites, républicaines. Vous êtes entrés en politique, je me souviens, par passion de Nicolas SARKOZY et je crois que vous l'avez toujours au cœur et il ne m'en voudra pas de le citer ce soir.

Moi, j'avais d'autres passions dans ma vie. Vous avez des valeurs, elles sont républicaines et les miennes aussi. C'est ça l'essentiel ! Et notre démocratie comme notre ville pour les années qui viennent doivent avoir conscience que les aventures sont toujours destructives pour les gens les plus faibles contrairement à certains discours et que la République se grandit toujours lorsqu'elle sait se rassembler autour des valeurs essentielles !

Je n'ai pas besoin d'en dire davantage, ça a toujours été ma ligne de force, il y a des principes auxquels il ne faut pas déroger et je vous remercie de cette déclaration. Même si j'eusse aimé, qu'une fois, vous votiez mon budget d'autant que vous m'accorderiez volontiers que dans la liste des satisfécits que vous avez prononcés, la consolidation de la situation financière de cette ville en est un mais ça c'est moi qui l'ai présenté et donc je ne vais pas vous demander de revenir là-dessus.

Merci pour cette déclaration qui vous honore et l'une et l'autre.

Madame BLAIN vous avez une demande d'explications de vote sur ce budget, je suppose ?

Madame BLAIN

Tout est dit !

Monsieur le Maire

Ah, Madame DEBLOCK a parlé pour vous aussi ?

Madame BLAIN

Sauf le paragraphe nous concernant...

Monsieur le Maire

Madame DEBLOCK a dit qu'elle ne votait pas mon budget, est-ce que vous, vous le votez ?

Madame BLAIN

Ah non pas deux fois ! Non, Monsieur le Maire nous ne voterons pas pour votre Budget Primitif.

Monsieur le Maire

Alors l'an dernier c'était une erreur.

Madame BLAIN

Ah oui !

Monsieur le Maire

Ca été rappelé, tout à l'heure.

Nous allons d'abord procéder au vote des taux (et donc de la délibération n°2), car pour pouvoir faire des dépenses, il faut avoir des recettes, et donc avoir voté les taux de fiscalité.

2 - Budget communal – Vote du taux des 3 taxes pour 2020

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

A l'intérieur du budget, nous allons dissocier le vote des subventions aux associations et établissements publics au sein desquels des élus sont administrateurs ou nous ont fait connaître leur participation à titre privé afin d'éviter tout risque de qualification de prise illégale d'intérêts.

Nous allons procéder au vote global des subventions proposées par l'Administration Municipale sachant que ne participeront pas au vote :

Pour les Centres Sociaux

Madame Myriam DE SMEDT
Monsieur Georges PRPIC

Pour l'association « Acti'Jeunes »

Monsieur Jean VANDOORNE
Monsieur Tarik MEKKI
Madame Annie CHANTRIE
Madame Eugénie LECLUSE
Madame Zohra REIFFERS

Pour l'association « Avenir Jeunesse – Mission Locale »

Monsieur Robert BEDART
Monsieur Brice WETE-MATOUBA
Madame Eugénie LECLUSE
Monsieur Karl MONRABAL
Monsieur Tarik MEKKI

Pour la Caisse des Ecoles

Monsieur Georges PRPIC
Madame Sylvie ZAIDI.

Pour le CCAS

Madame Danielle CUCHERE
Madame Annie CHANTRIE
Madame Zohra REIFFERS
Madame Palma BONTE
Monsieur Dominique BAERT
Monsieur Tarik MEKKI
Monsieur Roger ACKERMANN

Pour l'OMEP

Monsieur Jean VANDOORNE
Monsieur Georges PRPIC
Monsieur Jacques DELFOSSE
Madame Lina DJAFER-CHERIF
Monsieur Tarik MEKKI

Pour l'Office de Tourisme

Monsieur Guy-Noël LEMAY
Monsieur Henri CALONNE
Madame Eugénie LECLUSE
Monsieur Jean VANDOORNE

Pour le Comité des Fêtes du Touquet

Madame Laurence SUEUR

Pour le Comité des Œuvres Sociales

Madame Marie-Christine RINGOTTE

Pour le SIAVIC

Monsieur Henri GADAUT

Pour le Damier club de Wattrelos

M. Gilbert CHARLES

VOTE SUR LES SUBVENTIONS

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

VOTE SUR LE BUDGET

1 – Le Budget Primitif

POUR : 33 VOIX

CONTRE : 7 VOIX Mmes BLAIN, VANGERMEERSCH, VERHELLE, ACQUART, DEBLOCK,
MM DE KETEL, PULEO

ABSTENTION : / VOIX

Rapports n° 3 et 4 : Madame RINGOTTE

Rapporteur : Madame RINGOTTE

Le projet n° 3 a été corrigé et déposé sur vos tables. Je pense que chacun sera d'accord pour le prendre en considération, il s'agit d'améliorer un taux de nomination pour des agents dans le cadre de la prochaine Commission Paritaire. La correction se trouve au niveau d'Adjoint Administratif principal de 1^{ère} classe. Dans vos cahiers, vous aviez 40 % et là nous vous proposons 60 %.

Rapport n° 3 - Personnel municipal – ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade année 2019

Afin de se conformer aux règles applicables et après avis du Comité Technique, l'Administration Municipale propose au Conseil Municipal de bien vouloir adopter le tableau qui vous a été fourni.

Le taux de promotion s'applique sur l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions d'avancement.

Les tableaux d'avancements de grade seront établis par appréciation de la valeur professionnelle et des acquis de l'expérience professionnelle des agents soumis pour avis à la Commission Administrative Paritaire.

Les possibilités d'avancements sont liées à l'existence, au tableau des effectifs, d'emplois correspondant aux grades considérés et à la vacance d'emplois.

Rapport n° 4 – Personnel municipal – modification du tableau des effectifs – création de postes

Afin de permettre la promotion sociale du personnel lors de Commissions Administratives Paritaires, il est proposé au Conseil de créer au tableau des effectifs les postes en équivalent temps plein nécessaires pour permettre aux agents d'accéder à un grade supérieur.

Vous trouvez dans votre cahier de délibérations, le tableau des effectifs qui a été mis à jour.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 3 - Personnel municipal – ratios « promus-promouvables » pour les avancements de grade année 2019

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION: / VOIX

Rapport n° 4 – Personnel municipal – modification du tableau des effectifs – création de postes

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION: / VOIX

Rapport n° 5 : Monsieur MONRABAL

Rapporteur : Monsieur MONRABAL

Rapport n° 5 – Exploitation des marchés de plein air – Révision annuelle des tarifs

Au 1er janvier 2018, la Société MANDON, a obtenu la Délégation de Service Public pour la gestion des marchés d'approvisionnement et autres occupations du domaine public.

Le contrat de délégation prévoit en son article 16 la révision annuelle des tarifs et en son article 17 l'indexation de la redevance forfaitaire sur la variation des tarifs.

La révision annuelle pour l'année 2020 conduit à une augmentation de 1,57 %.

Les nouveaux tarifs sont à appliquer à partir du 1^{er} Janvier 2020 et le montant de la redevance annuelle est aussi concerné par cette augmentation.

L'Administration Municipale invite le Conseil à adopter les nouveaux tarifs pour l'année 2020.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 5 – Exploitation des marchés de plein air – Révision annuelle des tarifs

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION: / VOIX

Rapports n° 6 à 9 : Madame DE SMEDT

Rapporteur : Madame DE SMEDT

Rapport n° 6 – Suppression de l'activité de remise en forme au Centre Socio-Educatif

Cette activité a été supprimée, il y a déjà quelques années, puisque l'animateur de cette action a pris un congé en disponibilité et les créneaux ont été répartis sur les activités restantes du CSE. Il s'agit simplement d'une validation de l'arrêt de cette activité.

***Rapport n° 7 – Versement de la subvention du contrat Enfance Jeunesse –
solde année 2018 – Acti-jeunes***

***Rapport n° 8 – Versement de la subvention du contrat Enfance Jeunesse –
solde année 2018 – Centres sociaux de Wattrelos***

Concernant les rapports 7 et 8, la CAF a fini ses évaluations et donc il s'agit d'autoriser à verser aux différentes associations le solde correspondant aux actions du contrat Enfance Jeunesse.

***Rapport n° 9 - Politique de la ville – Programmation 2020 du volet wattrelosien
du contrat de ville***

Comme les années précédentes, il s'agit ce soir de vous présenter la programmation 2020 du volet wattrelosien du contrat de ville auquel vous faisiez référence tout à l'heure.

Le contrat de ville a été conclu à l'origine pour une durée de 5 ans, 2015/2020, il a finalement été prolongé jusqu'en 2022. Il a toutefois fait l'objet d'une réactualisation de nos divers partenaires financiers et la Ville de Wattrelos a saisi l'occasion de ce temps de réactualisation pour réaffirmer ses objectifs validés au dernier comité de pilotage de juin et donc mettre un accent fort sur le volet emploi et insertion, le volet de la réussite éducative et le volet de la prévention de la délinquance et des radicalités.

Je rappelle notamment que les crédits spécifiques de la politique de la Ville sont fléchés sur les quartiers dits prioritaires. Vous trouvez en annexe la programmation proposée qui reprend les crédits spécifiques pour chacun de nos partenaires financiers.

Il convient donc aujourd'hui de valider cette programmation, d'autoriser Monsieur le Maire à procéder au versement des parts Ville de crédits spécifiques aux associations porteuses de projets et de signer les conventions correspondantes.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 6 – Suppression de l'activité de remise en forme au Centre Socio-Educatif

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 7 – Versement de la subvention du contrat Enfance Jeunesse –
solde année 2018 – Acti-jeunes

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 8 – Versement de la subvention du contrat Enfance Jeunesse –
solde année 2018 – Centres sociaux de Wattrelos

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 9 - Politique de la ville – Programmation 2020 du volet wattlelosien
du contrat de ville

POUR : 35 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : 5 VOIX Mmes BLAIN, VANGERMEERSCH, VERHELLE, ACQUART, M DE KETEL

Madame BLAIN, pourquoi ?

Madame BLAIN

Parce que c'est notre choix, Monsieur BAERT.

Monsieur le Maire

J'entends bien ! Mais le propre de la politique c'est d'expliquer ses choix.

« Parce ce que j'ai décidé » c'est un peu court !

Madame BLAIN

Vous savez bien ce qu'on pense de la politique de la Ville...

Monsieur le Maire

Non, au bout de 6 ans je ne sais pas.

Madame BLAIN

Le coût que ça implique, c'est un choix politique en fait.

Monsieur le Maire

Donc vous êtes contre la politique de la ville, contre l'aide aux quartiers, contre l'aide aux jeunes, ...

Madame BLAIN

Pourquoi vous généralisez ?

Monsieur le Maire

Parce que c'est bien cela, Madame.

Madame BLAIN

Quand vous prenez tout ce qui est marqué en politique de la ville, il y a, comme d'habitude, des choses pour lesquelles on est à 100 % pour et il y aura toujours des choses pour lesquelles on sera contre. C'est un choix politique.

Monsieur le Maire

Justement, ce qui serait bien c'est que, exceptionnellement, vous me disiez lesquelles ?

Parce qu'honnêtement, Madame BLAIN, si vous permettez, on a fait une commission des finances, quand on fait une commission on balaye ligne par ligne. Vous ne pouviez pas être présente, me semblait-il, et donc c'est Madame VERHELLE qui en lieu et place pose vos questions et dit : « je pose les questions de Marie-Chantal ».

Madame VERHELLE vous confirmera que j'ai pris un soin particulier à répondre à toutes les questions qu'elle a posées. Aucune des questions posées ne concernait les différentes associations du contrat de ville et quand on arrive en séance, vous venez nous dire « moi, je m'abstiens car il y a des trucs qui sont bien et il y a des trucs qui ne sont pas bien » et personne ne nous dit ce qui est bien !

Parce que ce qui n'est pas bien peut être perfectible, on peut peut-être essayer. Madame DE SMEDT, de ce point de vue-là et qui connaît ses dossiers sur le bout des doigts, se fera un plaisir ou un devoir de vous préciser les personnes concernées, pourquoi cette action est menée ? Et par qui ? De manière à dissiper toutes zones de doute. Parce que quand on nous dit « il y a des trucs bien et des trucs pas bien » et qu'on ne précise pas, et bien on reste dans le flou, quand on reste dans le flou, on reste dans le doute !

Donc en l'occurrence, s'il y a un loup, il faut nous aider à le voir, Madame. Si vous croyez pouvoir apporter votre contribution. Si vous ne pouvez pas nous préciser, c'est que vous-même vous ne voyez pas ! Ou alors vous avez des principes qui vous amènent à éviter de soutenir telle ou telle association pour des raisons que vous ne voulez pas m'avouer !

Madame BLAIN

Voilà !

Monsieur le Maire

Je pense que cette séance restera dans les annales !

Madame DE SMEDT vous voulez dire quelque chose ? Là je ne peux pas vous passer la parole pour répondre sur le fond parce qu'il n'y a pas eu de fond !

Madame DE SMEDT

Non à part que j'ai peine à comprendre que l'on ne puisse pas avoir d'avis sur tout ce qui a été proposé !

Et surtout, j'ai peine à comprendre qu'on puisse refuser de participer à un effort. L'idée de la politique de la ville est bien de faire un effet levier sur les quartiers prioritaires, c'est-à-dire sur les quartiers où se trouvent des populations les plus fragilisées. On a cette semaine ou la semaine dernière signé les contrats des clubs « coup de pouce » pour les enfants les plus en difficultés.

Voilà j'ai peine à comprendre qu'on ne puisse pas suivre une politique qui veut donner la meilleure chance de réussite à nos jeunes et en particulier aux gens du quartier, je ne comprends pas !

Monsieur le Maire

Bien, nous ne le saurons pas ce soir !

Tout à l'heure, Madame DEBLOCK, nous rappelait les principes de la démocratie dans le milieu politique. On peut avoir des avis différents, des idées différentes, on peut avoir des informations différentes mais à un moment on les confronte. On ne les confronte pas sur des principes cachés, voilés, on ne fait pas progresser la démocratie.

Ceci dit, je note votre abstention et, donc, tout ce qui se fait en faveur des quartiers défavorisés dans cette ville, ce qui nous permet d'aller chercher de l'argent de l'Etat, de la Région et des autres partenaires, et bien c'est la majorité qui votera, peut-être un peu élargie. Que ceux qui confirment être pour voter les délibérations du contrat ville le manifestent en levant la main.

Merci mes Chers Collègues, les choses sont claires.

Rapports n° 10 et 11 : Monsieur LEFEVRE

Rapporteur : Monsieur Daniel LEFEVRE

Rapport n° 10 – Avenant au dispositif métropolitain de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

La présente délibération a pour objet d'acter la prolongation de l'Adhésion de la commune au dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'Economie d'Energie, jusqu'au 31 décembre 2021 ce qui permettra de réaliser un troisième dépôt des demandes de certification courant 2021.

Pour mémoire : un premier dépôt des opérations d'éclairage public éligibles au CEE pour l'année 2018/2019 a été transmis et validé par la MEL et le second dépôt de demande de certification sera effectué en septembre 2020 pour les opérations éligibles réalisées entre le 15 septembre 2019 et le 15 août 2020.

A cet effet, l'Administration Municipale propose donc au Conseil Municipal :

- d'acter le prolongement d'un an de l'adhésion de la commune au dispositif métropolitain de valorisation des Certificats d'Économie d'Énergie, soit jusqu'au 31 décembre 2021
- d'autoriser le Maire à signer avec la Métropole Européenne de Lille l'avenant à la convention de prestation de service mutualisé.

Rapport n° 11 – Requalification du centre-ville de Wattrelos – Convention tripartite entre la Métropole Européenne de Lille, la Ville de Wattrelos et la SEM Ville Renouvelée – Avenant n° 1

La MEL a confié l'opération ZAC Centre-Ville à la SEM Ville renouvelée dans le cadre d'une concession d'aménagement pour une durée de 12 ans. La signature de la convention tripartite de financement entre la MEL, la Ville de Wattrelos et la SEM Ville renouvelée a été approuvée en 2017. Du fait du décalage du démarrage des travaux, la Ville a souhaité revoir l'échéancier financier afin d'annuler les participations prévues en 2018 et 2019, et rééchelonner les versements sur la période 2020/2026.

La présente délibération a donc pour objectif d'entériner ces modifications et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 1 à la convention de financement.

J'en ai terminé Monsieur le Maire.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 10 – Avenant au dispositif métropolitain de valorisation des certificats d'économie d'énergie (CEE)

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 11 – Requalification du centre-ville de Wattrelos – Convention tripartite entre la Métropole Européenne de Lille, la Ville de Wattrelos et la SEM Ville Renouvelée – Avenant n° 1

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 12 : Madame COUELLE
Rapporteur : Madame COUELLE

Rapport n° 12 – DSP Marché d’approvisionnement – Exploitation des ducasses, fêtes foraines, autres Occupations du domaine public – Révision annuelle des tarifs

Cette délibération est complémentaire au rapport n° 5, ça concerne la gestion des marchés, des ducasses, des fêtes foraines et autres occupations du domaine public, toujours avec la société MANDON avec qui nous travaillons.

Donc l’Administration Municipale invite le Conseil à adopter les nouveaux tarifs pour l’année 2020.

Monsieur le Maire

Je n’ai pas été saisi de demande d’intervention

Rapport n° 12 – DSP Marché d’approvisionnement – Exploitation des ducasses, fêtes foraines, autres Occupations du domaine public – Révision annuelle des tarifs

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 13 : Monsieur BEDART

Rapporteur : Monsieur BEDART

Rapport n° 13 - Réalisation d’une fresque – convention de partenariat avec ENEDIS

La présente délibération a pour objet d’autoriser Monsieur le Maire à signer la convention formalisant l’accord d’ENEDIS avec la Ville, concernant la réalisation d’une fresque sur le poste de distribution publique d’électricité situé 152 rue du Commandant Bossut.

Il est envisagé de peindre un portrait de Coluche et l’œuvre sera réalisée par l’artiste d’origine watrelosienne Monsieur JérémY PIQUET.

Monsieur le Maire

Merci Monsieur BEDART, c’est un dossier que je suis ravi de voir enfin aboutir. ENEDIS n’a pas été très dynamique.

Le temps peut être long même dans l’art pictural.

Je n’ai pas été saisi de demande d’intervention

Rapport n° 13 - Réalisation d’une fresque – convention de partenariat avec ENEDIS

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 14 : Madame DJAFER-CHERIF

Rapporteur : Madame DJAFER-CHERIF

Rapport n° 14 – Relations extérieures – Aides financières pour des projets d’échanges 2019

Ce rapport a pour objectif de soutenir et d’encourager les porteurs de projets d’échanges avec les villes jumelles et les projets à l’international.

L’Administration Municipale propose au Conseil Municipal de leur attribuer une aide financière pour permettre une participation aux frais de déplacement et d’accueil des hôtes à Watrelos.

Pour l’année 2019, l’Administration Municipale propose d’accorder, pour ce dispositif, une enveloppe globale de 3 200 euros, détaillés dans le tableau annexé.

La dépense sera imputée sur les crédits prévus au budget de l'exercice en cours.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 14 – Relations extérieures – Aides financières pour des projets d'échanges 2019

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapports n° 15 à 17 : Monsieur LEMAY

Rapporteur : Monsieur LEMAY

Rapport n° 15 – Recensement partiel de la population 2020 – Règlement des dépenses

La présente délibération a pour objet de fixer les modalités de paiement des 13 agents participant à différents titres au bon déroulement du recensement 2020 qui concernera 1 407 logements.

Rapport n° 16 – Règlement intérieur des cimetières communaux de Wattrelos

Il s'agit de la refonte du règlement intérieur des cimetières communaux (Centre et Créтинier).

Le document présenté reprend à la fois le règlement initial qui date de 2000 et les arrêtés municipaux ultérieurs qui concernaient les columbariums, la circulation automobile par exemple.

S'agissant des familles, il n'y a pas de changement de fond car c'est la réglementation funéraire qui s'applique.

Le règlement vise à être plus précis et contraignant pour les opérateurs funéraires (marbriers et pompes funèbres). Plusieurs articles détaillent leurs conditions d'interventions afin que celles-ci se déroulent en bonne communication avec le service gérant les cimetières.

A noter que ce règlement ne concerne pas le cimetière métropolitain : ce dernier reste propriété de la MEL, c'est donc l'assemblée métropolitaine qui doit se prononcer sur le règlement. Le dernier en vigueur date de 2001. Sa refonte est donc en cours de collaboration entre les services communaux et métropolitains.

***Rapport n° 17 – Cimetières – Barèmes des concessions et des droits divers
à compter du 1er Janvier 2020***

Il s'agit de procéder à la révision des tarifs des concessions et des droits divers dans les cimetières communaux. La hausse sera en moyenne de 1 %.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 15 – Recensement partiel de la population 2020 – Règlement des dépenses

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 16 – Règlement intérieur des cimetières communaux de Wattrelos

POUR : 40 VOIX

CONTRE : / VOIX

ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 17 – Cimetières – Barèmes des concessions et des droits divers
à compter du 1er Janvier 2020

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 18 : Madame ZAIDI

Rapporteur : Madame ZAIDI

Rapport n° 18 – Séjours en gîtes – Participation des familles aux dépenses de fonctionnement

Chaque année, des séjours en gîtes sont organisés durant les vacances de Printemps.

Durant ces 2 semaines des vacances, la ville organise deux séjours à destination d'une centaine d'enfants. Ces vacances se déroulent dans la Région des Hauts-de-France. Sous réserve de disponibilité, les gîtes sont prévus sur la côte d'Opale et dans l'Avesnois...

L'augmentation régulière des coûts de location des gîtes, des transports, des frais de personnel et de l'alimentation incite à une participation des parents légèrement augmentée d'un euro par nuitée. Toutefois cette activité reste majoritairement financée par la commune.

Le cout d'un séjour estimé à 380€ comprend 5 jours et 4 nuits, le gîte, le couvert, les transports, l'encadrement permanent, l'animation et les différentes sorties.

La participation demandée aux parents représente 18,95% du budget réel, témoignant la volonté municipale de permettre à des enfants de 8 à 11 ans de profiter de vacances en collectivité, de découvrir la mer et la campagne...

Une participation financière est demandée aux familles qui peuvent également effectuer les règlements par chèques vacances.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer, pour l'année 2020, à 18,00 euros la nuitée. Il était demandé en 2019 la participation de 17,00 euros.

Monsieur le Maire

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 18 – Séjours en gîtes – Participation des familles aux dépenses de fonctionnement

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapports n°19 à 29 : Monsieur le Maire

Rapporteur : Monsieur le Maire

Rapport n° 19 – Décision Modificative n° 4 de 2019

Cette Décision Modificative n° 4 présente des ajustements pour tenir compte, notamment, des affectations de dépenses, des modifications de subventions et des rôles supplémentaires en recettes.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 19 – Décision Modificative n° 4 de 2019

POUR : 38 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : 2 VOIX Mme DEBLOCK, M PULEO

Rapport n° 20 – Participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement des écoles sous contrat d'Associations

Cette délibération usuelle tient compte de l'algorithme de calculs du coût d'un enfant, en école publique à la fois en maternelle et en élémentaire, en prenant en compte l'arrêté préfectoral du 22 mai 2019.

Il est proposé dans cette délibération de retenir les chiffres de 846,07 € pour le forfait d'un enfant en maternelle et de 521,70 € pour un enfant en élémentaire.

Ces chiffres résultent du calcul précis de la division des dépenses consacrées aux écoles maternelles publiques pour les enfants par le nombre d'élèves et ainsi de même pour les écoles élémentaires.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 20 – Participation financière de la Ville aux dépenses de fonctionnement des écoles sous contrat d'Associations

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 21 - Convention pluriannuelle des NPNRU de la MEL

Il s'agit de la convention financière pluriannuelle du nouveau programme de rénovation urbaine, que je signerai demain en même temps que les autres maires, qui sur la MEL ont un ou plusieurs quartiers prioritaires de la politique de la ville. Cette convention concerne, comme vous le savez, le quartier des Villas. Le coût prévisionnel pour la ville est de 1 650 473 €. La Région nous financera à hauteur de 600 000 € et l'ANRU à hauteur de 458 318 €. La facture finale de la Ville pour la période 2020/2024 sera donc ramenée à 592 155 €.

Facture qui est relative aux compétences de la Ville, c'est-à-dire à l'aménagement des espaces publics et l'éclairage public. S'agissant d'une convention 2020/2024, elle ne concerne que la démolition des deux premières barres pour que les choses soient précises dans l'esprit de chacun.

Je voudrais remercier l'effort de l'ANRU et de la Région qui nous permet d'avoir une facture singulièrement diminuée comme vous le voyez.

Je n'ai pas été saisi de demande d'intervention

Rapport n° 21 - Convention pluriannuelle des NPNRU de la MEL

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapports n° 22 à 29 – Conclusion d'avenants à la convention avec :

Ca reprend la traduction du budget que nous avons voté, il y a un instant, et comme tout le monde a voté les subventions d'associations ça ne doit pas poser de problème de valider, je suppose les avenants qui en découlent.

Il s'agit de :

- L'Association Acti'jeunes
- L'Association des Centres Sociaux de Wattrelos
- L'Office de Tourisme
- L'Office Municipal de l'Education Permanente
- Le Comité des Œuvres Sociales du personnel
- L'Office Municipal des Sports
- L'Association COW Handball et l'Office Municipal des Sports
- L'Association Avenir Jeunesse Mission Locale Wattrelos Leers

Ces délibérations, vous le savez, sont récurrentes dès lors qu'on verse une subvention supérieure à 23 000 € aux associations. Il convient de signer un avenant à la convention initiale.

Pour le rapport n° 24, Monsieur LEMAY, signataire de la Convention pour l'Office de Tourisme, ne prendra pas part au vote

Pour le rapport n° 25, Monsieur VANDOORNE, signataire de la Convention pour l'OMEP, ne prendra pas part au vote

Pour le rapport n°29, Monsieur MEKKI, signataire de la Convention pour l'association Avenir Jeunesse, ne prendra pas part au vote

Rapport n° 22 – Conclusion d'avenant à la convention avec l'Association Acti'Jeunes

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 23 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Association des Centres Sociaux

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 24 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Office de Tourisme

Ne prend pas part au vote : M LEMAY (+ procuration Jean VANDOORNE)

POUR : 38 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 25 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Office Municipal de l'Education Permanente

Ne prend pas part au vote : M VANDOORNE

POUR : 39 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 26 - Conclusion d'avenant à la convention avec .le Comité des Œuvres Sociales du personnel

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 27 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Office Municipal des Sports

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 28 - Conclusion d'avenant à la convention avec l'Association Cow Handball et l'Office Municipal des Sports

POUR : 40 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Rapport n° 29 - Conclusion d'avenant à la convention avec la Mission Locale

Ne prend pas part au vote : M. MEKKI

POUR : 39 VOIX
CONTRE : / VOIX
ABSTENTION : / VOIX

Avant de clore la séance, je voudrais préciser quelques petites choses.

La première, j'espère que vous l'avez tous remarqué, je voudrais remercier nos services qui ont suivi la prescription que nous leur avons demandée. Je regrette que Madame LESTIENNE ne soit pas à nos côtés aujourd'hui puisqu'ayant présenté la délibération « Zéro déchet » il y a quelques mois. Vous avez remarqué que vous n'avez plus de bouteilles en plastique sur vos tables mais vous avez des carafes d'eau et j'observe, d'ailleurs, que les carafes d'eau se vident plus vite que les bouteilles en plastique. Il doit y avoir un phénomène particulier à moins qu'il ne fasse spécifiquement chaud ce soir. Merci à nos services d'avoir veillé à cette disposition qui est, certes, symbolique mais qui va dans le sens du développement durable.

La deuxième, puisqu'il s'agit de la dernière séance du mandat, dernier conseil municipal sauf accident qui pourrait se produire d'ici le 15 mars car nous n'avons plus vocation à nous réunir, je voulais vous remercier, toutes et tous, de votre participation, ces années durant. Certains ont siégé 6 ans, d'autres pour une durée plus courte. Quels qu'étaient votre mission, votre fonction, votre rôle et votre durée de siège à nos côtés dans cette assemblée, vous avez représenté une partie de la souveraineté municipale, une partie de l'expression du suffrage populaire et pour cela soyez-en remerciés les unes et les autres.

Enfin je voudrais souhaiter à toutes et à tous, puisque nous approchons de Noël, de bonnes fêtes de fin d'année, un bon reste comme on dit à Wattrelos et selon la formule consacrée, je vous rappelle que vous pouvez consulter le registre synthétisant les décisions prises en vertu de l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 20 heures.

Dominique BAERT, Maire	
Henri GADAUT	
Marie-Christine RINGOTTE	
Anne DUQUESNOIS	
Kamel KHITER	ABSENT
Karl MONRABAL	
Myriam DE SMEDT	
Danielle CUCHERE	
Georges PRPIC	
Daniel LEFEVRE	
Michèle COQUELLE	
Juliette KERAUDY	PROCURATION Mme CHANTRIE
Jean VANDOORNE	PROCURATION M LEMAY
Robert BEDART	
Martine LEBLANC	
Henri CALONNE	

Annie CHANTRIE	
Brice WETE-MATOUBA	
Lina DJAFER-CHERIF	
Guy-Noël LEMAY	
Tarik MEKKI, Secrétaire de séance	
Zohra REIFFERS	
Sylvie ZAIDI	
Palma BONTE	
Myriam LESTIENNE	PROCURATION M LEFEVRE
Michel DEBAETS	
Jacques DELFOSSE	
Gilbert CHARLES	
Laurence SUEUR	PROCURATION Mme COQUELLE
Catherine OSSON	
Eugénie LECLUSE	PROCURATION Mme CUCHERE
Patrick ROUSSEAU	

Denise RAEPSAET	
Patricia DAVID	
Roger ACKERMANN	ABSENT
Marie-Chantal BLAIN	
Yolande VANGERMEERSCH	
Virginie VERHELLE	
Danielle ACQUART	
Bernard DE KETEL	PROCURATION Mme BLAIN
Sandrine DEBLOCK	
Domenico PULEO	
Thierry DUEL	